

Étude conduite par l'ASIP Santé et la DSSIS sur la mise en œuvre de terminologies de référence pour le secteur santé-social en France

Phase 3 : Elaboration de propositions

Réunion HAS/ASIP Santé du 26/10/15 sur le sujet « Gouvernance des terminologies »

Notes de réunion consolidées par Pierre Liot (HAS) et François Macary (ASIP Santé)

Participants :

Pierre Liot (HAS)
Jean-Patrick Sales (HAS)
Florence Maréchaux (HAS)
Gersende Georg (HAS)
Philippe Chevalier (HAS)
Vincent Mounic (HAS)
Agnès Cudennec (HAS)
Isabelle Evrard (HAS)
Frédéric Capuano (HAS)
Grégory Emery (HAS)
François Macary (ASIP Santé)

Excusés :

Brigitte Séroussi (DSSIS)
Bruno Grossin (ASIP Santé)
Marc Fumey (HAS)
Laetitia May (HAS)
Thomas Le-Ludec (HAS)
Marie-Hélène Rodde-Dunet (HAS)

1) Déroulement de la réunion :

Réunion organisée sur le mode brainstorming autour de ces deux interrogations :

- Quelles sont les besoins des différentes équipes de la HAS en matière de terminologies de référence pour le secteur santé, et de ressources associées (jeux de valeurs ou sous-ensembles associés à un usage précis, alignements sémantiques entre terminologies) ?
- Quels sont les cas d'usages portés par les équipes de la HAS qui nécessiteraient des interactions avec l'organe de gouvernance des terminologies concernées ?

Support fil conducteur :



Term261015v2.pptx

2) Idées, réflexions et constatations relevées :

- Pour ce qui concerne l'adoption de terminologies dans un cadre normatif, deux démarches paraissent devoir être menées simultanément :
 - une planification de court terme, correspondant à des priorités explicites (tarification, sécurité, disponibilité des terminologies) permettant des réalisations opérationnelles dans le délai des mandats politiques (période de 4/5 ans)
 - une « feuille de route » permettant aux acteurs de se positionner à long terme
- La HAS est productrice de données : référentiels de connaissance, recommandations, avis, référentiels de certification ... Comme producteur de publications institutionnelles, la HAS a besoin de terminologies de référence pour pouvoir mieux structurer l'information produite, et enrichir les contenus textuels de données et de métadonnées codées pour permettre une meilleure indexation et exploitation de cette production documentaire, y compris jusque dans les logiciels de soins.
- Le principal rôle de la HAS dans la gouvernance des terminologies semble consister en l'expression de besoins, sous forme de « cas d'usage ». Il est à noter que lors de cette réunion, les premiers cas d'usage exprimés sont en rapport avec la coordination et les relations des différents travaux de la HAS elle-même. Le regroupement des prestations de santé (séjours hospitaliers, consultations, actes diagnostiques, produits de santé,...) et la qualification des principaux « parcours de prise en charge » (AVC, coronaropathie,...) sont ensuite évoqués, en rappelant à nouveau les différents « points de vue » qu'impliquent les missions de la HAS (recommandations de bonnes pratique, indicateurs, sécurité du patient,...).
- Pour ce qui est de l'usage des terminologies par les professionnels de santé dans leur activité quotidienne, il est rappelé que le plus souvent, un utilisateur consacre du temps à un système d'information au prorata du service que celui-ci lui rend. Par conséquent, l'utilisation des terminologies par les professionnels de santé est fonction :
 - des facilités de codage offertes par le logiciel métier,
 - de l'exigence ou de l'incitation tarifaire d'un codage,
 - de la qualité de l'aide décisionnelle, pour un patient ou pour un groupe (indicateurs), qui est rendue possible par le codage.
- Ce bénéfice passe par une sensibilisation des éditeurs de logiciels métier sur l'ergonomie de la saisie et sur l'exploitation des données.
- Parmi les alignements sémantiques qui pourraient être mis à disposition, ceux de la CIM-10 :
 - ALD → CIM-10
 - CIM-10 → CCAM (actes admis dans un GHM associé à un diagnostic CIM-10)
 - CISP-2 → CIM-10 pour les échanges ville/hôpital
- A partir de cas d'usage il faut pouvoir définir des jeux de valeurs (traduction de « value set ») contenant le sous-ensemble de codes de la terminologie, utilisables dans le cas d'usage spécifique. Ces jeux de valeurs font partie des produits à distribuer.
- Quel que soit le processus décisionnel retenu pour la gouvernance des terminologies de référence, un espace d'échange collaboratif type 2.0 devrait permettre de mettre en commun les informations utiles au travail quotidien :

- institution et contact de la personne morale juridiquement propriétaire de la terminologie ou de la personne représentant l'état français auprès de l'instance internationale propriétaire
- partage des cas d'usage des terminologies et leur priorisation par l'instance responsable
- partage des ressources associées aux terminologies résultant des travaux ou des recherches des autres institutions : synonymes, paquets de mots, alignements, requêtes, scripts,... et des droits associés à ces ressources.

3) Prochaines étapes :

Les idées et réflexions recueillies au cours de cette réunion vont être intégrées à l'élaboration de scénarios de gouvernance des terminologies par l'équipe ASIP/DSSIS.

Durant cette phase qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, la réflexion sur les cas d'usage se poursuit au sein de la HAS, et peut continuer à alimenter le processus via le point de contact Pierre Liot.

Le processus devrait aboutir en janvier 2016. Les conclusions seront partagées au cours d'une réunion de synthèse organisée par le DSSIS, à laquelle toutes les organisations contributrices seront conviées.